

Hygiène et Sécurité

Le 24 Septembre 2021 – N° 2021/373 **DIFFUSION : TOUIES ENTREPRISES**

AFFAIRE SUIVIE PAR : Charlène SEIGNOVERT COLLABORATRICE : Marie COUTURES

FORMATION A LA **CREATION**DU **D**OCUMENT **U**NIQUE DE L'**E**VALUATION DES **R**ISQUES

L'évaluation des risques professionnels constitue une étape déterminante de la démarche de prévention. L'identification, l'analyse et le classement des risques permettent de définir les actions de prévention les plus appropriées, couvrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles.

L'évaluation des risques professionnels consiste à identifier les risques auxquels sont soumis les salariés d'une entreprise, en vue de mettre en place des actions de prévention pertinentes couvrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles. Elle constitue l'étape initiale de toute démarche de prévention en santé et sécurité au travail

En collaboration avec l'OPPBTP, la fédération 07/26 met en place une formation sur le document unique de l'évaluation des risques (DUER).

Une session de deux ½ journées est à cet effet organisée les :

9 Novembre 2021 de 9h à 12h et 30 Novembre 2021 de 14h à 17h à la Fédération du BTP - 57 avenue de Lautagne à Valence

Si vous souhaitez y participer, nous vous invitons à retourner le bulletin d'inscription ci-dessous.

Lors de cette formation il sera nécessaire de venir équipé d'un ordinateur portable et de créer son compte sur le site de l'OPPBTP, avant la réunion.

Vous trouverez le détail de la mise en œuvre de cette formation en PJ.

Vous souhaitez des informations complémentaires, contactez-nous.

Le Secrétaire Général

S. CELLIER

| Réunion CREATION DUER 9 ET 30 Novembre 2021 à la Fédération du BTP à Valence Bulletin réponse à retourner à <u>marie.coutures@btp0726.fr</u> | |
|---|--|
| ☐ M. ☐ Mme : ☐ participera à la réunion de ☐ sera accompagné(e) de | |